

Pour le maire, les inondations étaient « imprévisibles »

Crozon — Pour de nombreux habitants, la coupe est pleine peu après les inondations du centre de Morgat, samedi. Équipements, gestion de crise, d'urbanisation... Le maire, Daniel Moysan, répond.

Pourquoi ? Comment ?

Haro sur l'urbanisation

C'était l'un des grands chantiers lancés lors de la première mandature, en 2008. Les travaux de réaménagement des espaces publics de Morgat ont soulevé des oppositions quant aux risques d'inondations. Il revient sur la table après l'épisode de samedi.

Le dossier « avait fait l'objet d'une étude hydraulique préalable, rappelle le maire, Daniel Moysan. Pour réduire les inondations dans le centre-ville de Morgat, plusieurs mesures devaient être prises. L'ensemble a été mis en œuvre dans le cadre des travaux et a fait preuve de leur efficacité depuis février 2014, dates des dernières inondations. L'étude précisait aussi que malgré toutes les mesures compensatoires, il ne serait pas possible de résoudre le problème dans sa totalité. »

Un phénomène d'une ampleur exceptionnelle ?

Pour le maire, c'est oui. « L'épisode pluvieux de samedi cumulé aux précipitations ininterrompues depuis deux mois a multiplié les événements défavorables. Cet événement avait un caractère imprévisible, la préfecture n'ayant pas lancé, comme à son habitude en pareilles circonstances, l'alerte pluie inondation. »

Le coefficient de marée, lui, n'était que de 74 (à 19 h 19).

Les dispositifs ont-ils dysfonctionné ?

Parmi les mesures compensatoires préconisées, il y avait les batardeaux dont il fallait doter chaque maison touchée par les inondations précédentes. « La collectivité a équipé chacune des propriétés d'un ou plusieurs systèmes permettant d'étancher les entrées », explique l'élu. Las. Samedi, l'eau est venue d'ailleurs, comme l'ont constaté les sinistrés, infiltrations depuis chez les voisins ou par le sol, cela reste à déterminer.

Quant aux « clapets anti-retours sur chacun des conduits débouchant dans le Loch ». Ils ont été mis à mal par l'épisode de samedi, les systèmes ne fonctionnaient pas tous deux jours après les inondations, encombrés des pailles et débris. Des équipements qui restaient à être nettoyés vraisemblablement.

La grille devait-elle être maintenue ?

Plusieurs pointent la grille située à l'entrée de la plage. Encombrée, elle n'a pas permis au fort débit de s'écouler au mieux, jusqu'à l'intervention de la tractopelle. « Elle a été enlevée à titre exceptionnel. Elle est là pour empêcher les gamins d'aller dans le trou », souligne le maire.

Quant à savoir si elle aurait pu être enlevée plus tôt, « on aurait gagné un peu de hauteur mais l'eau serait,



La mise à découvert du Loch en amont de sa partie busée, sur 30 m, et la création d'un bassin tampon avec rehausse des berges étaient l'une des mesures recommandées par l'étude hydraulique préalable aux travaux du quartier. Samedi, elle n'a pas suffi.

Photo: Ouest-France

malgré tout, monter à 70-80 cm », jauge Daniel Moysan. Pour le maire, le problème vient de l'hydraulique de la partie busée qui n'a pas été modifiée au moment des travaux, « le Département, propriétaire de l'ouvrage, n'ayant pas souhaité mettre en œuvre les travaux nécessaires ».

Quelle qualité pour les eaux ?

La station de Lostmarc'h, inondée, a été remise en route « à peine trois heures après son arrêt », se félicite le maire, mais une partie des eaux usées a dû être rejetée dans le ruisseau « pour éviter le débordement des ouvrages épuratoires ». Au pos-

te de Penprat, « les pompes ont continué à fonctionner normalement, de sorte qu'aucun rejet d'eaux usées n'a été constaté dans le Loch », assure le maire.

Trois postes ont subi des déversements au trop-plein : Lescoat, Menez Gorre et Toul an Trez. « Les derniers débordements ont été maîtrisés lundi, à 23 h 30. » Quant à l'arrêté municipal, pris dimanche pour interdire toute baignade et activité nautique sur les plages du Portzic, Postolonnec, Toul an Trez et Morgat, « il a été levé 48 heures après ».

Carole TYMEN.